

**LCi**  
LaCiotatinfos

# Finances communales

LE BUDGET 2010 EST LE REFLET  
DE LA POLITIQUE ENGAGÉE PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE,  
AVEC DEUX PRIORITÉS :  
MAÎTRISER LES DÉPENSES ET RÉALISER  
DES INVESTISSEMENTS GÉNÉRATEURS DE RICHESSES

ECONOMIE : UN NOUVEAU CAPITAINE ACCOSTE *SUR LES QUAIS*  
PARC DES CALANQUES : LA CIOTAT A FAIT ENTENDRE SA VOIX  
ÉVÈNEMENT : GEORGES LAUTNER ACCOMPAGNE LE 29E FESTIVAL DU PREMIER FILM



## Devenez propriétaire À PRIX ATTRACTIFS

### Les Terrasses de Mont Royal

**Livraison juin 2010**

- Appartements du 2 au 4 pièces avec large terrasse ou loggia pour la plupart
- Sur les hauteurs
- Proche : crèche, écoles, collège, supermarché et autoroute A50

#### Espace de vente :

Avenue Jules Ferry - 13 La Ciotat (devant le parking de la piscine)

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

INFORMATIONS 7 JOURS / 7  
**0 800 27 22 33**  
Appel gratuit depuis un poste fixe

[www.arcadepromotion.com](http://www.arcadepromotion.com)

groupe  
**Arcade**  
signe la qualité

INVESTISSEMENT  
LOI SCHELLER-SOCIAL  
**Réduisez vos impôts**  
jusqu'à **8 333 €** par an<sup>10</sup>  
pendant 9 ans

10 Cf. article 15 de la loi de finance rectificative 2008 pour le régime fiscal du prêt à taux zéro et sous réserve de maintien des crédits et autres conditions selon dispositions de la loi ; réduction d'impôts pour les investisseurs dans logement loué ou à usage d'habitation principale avec plafond de leur montant au maximum de 8 333 € en 9 ans et 1 période de 9 ans (investissement plafonné à 500 000 € sur 15 ans 12,5 % en 9 ans et 1 période de 9 ans) (chacun au cours desquelles vous bénéficiez d'une réduction de 2 % par an)

#### 4 CITOYENNETÉ

En direct du CMJc : de jeunes éco citoyens  
En direct du Conseil municipal :  
la Base nautique veut décrocher sa 2e étoile

#### 5 RÉALISATIONS

Débroussailler pour couper la route du feu  
Quoi de neuf au Vallat de Roubaud ?

#### 6 À 9 ENTREPRENDRE

Guy Sauvayre accoste Sur les quais  
La Source a trouvé sa voie

#### 10 À 11 VIE SOCIALE

Les écoles ciotadennes à l'ère du numérique

#### 12 ACTUALITÉ

Parc des Calanques : La Ciotat entendue

#### 13 ZOOM

Une semaine consacrée à l'Europe



## 14 À 19 DOSSIER

LE BUDGET 2010 À LA LOUPE

#### 21 VIE DES QUARTIERS

Chers voisins, c'est la fête !

#### 22 PORTRAIT

Amandine Tonna, témoignage  
d'un engagement solidaire

#### 23 L'ACTION DES ASSOS

15 ans d'éducation à l'environnement  
avec les Jardins de l'Espérance  
Bravo aux champions du Kodokan

#### 24 À 25

#### REPORTAGE

90 ans tout ronds pour les Boulomanes ciotadens

#### 26 À 30 LOISIRS

Un week-end consacré aux sports  
terrestres et nautiques  
Le 29e festival du Premier film rend  
hommage à Georges Lautner  
Le rallye de la Sainte-Baume met  
les gaz



#### 31 ELUS

Permanences - Tribune libre



## Édito du maire

Le vote du budget est l'acte le plus important de la vie d'une commune. Il détermine et oriente les grands axes de la politique d'une équipe municipale. Nul n'ignore qu'à La Ciotat, l'élaboration de chaque budget relève du travail d'horlogerie : méticuleux et précis.

Pour mener à bien cet exercice, nous devons tenir compte de plusieurs paramètres déterminants, qui conditionnent nos choix et nous obligent à ajuster nos objectifs. Le remboursement de la dette de notre commune pèse dans notre budget et rogne incontestablement nos marges de manœuvre. C'est un fait.

Mais malgré cela nous avançons et nous portons haut les ambitions pour notre ville. Car même si nos marges de manœuvre sont étroites, et contrairement à ce que certains laissent entendre, nous n'avons pas augmenté la pression fiscale sur les Ciotadens depuis près de dix ans pour financer une partie de nos projets. Les taux communaux sont restés stables sur la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti. C'est aussi un fait. Ce n'est pas le cas d'un certain nombre de communes environnantes qui financent leur politique en actionnant régulièrement le levier des impôts locaux.

Et n'oublions pas que les défis que nous devons relever à La Ciotat ne sont pas de même nature ni de même ampleur que ceux auxquels doivent faire face d'autres collectivités. Aux retards accumulés en matière d'équipements publics, de logement et d'infrastructures, il faut ajouter l'absolue nécessité pour nous de revitaliser notre tissu économique après la fin de la construction navale lourde qui fut des siècles durant, le cœur vivant de la cité, prodiguant à des générations de Ciotadens une stabilité économique et sociale. Aujourd'hui notre chantier naval est redevenu créateur d'emplois et les zones d'entreprises Athélia sont un tel succès que nous allons bientôt procéder à la mise en chantier d'Athélia V. Il est toujours plus aisé de commenter et de pratiquer la critique systématique que de mettre les mains dans le moteur pour le faire repartir. Je n'ai pas la prétention de détenir la recette miracle, mais j'estime que nos budgets répondent à une double nécessité : maîtrise des dépenses et investissements créateurs de richesses.

Patrick BORÉ

Maire de La Ciotat

Conseiller général des Bouches-du-Rhône

Vice-président de la Communauté urbaine MPM

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE PATRICK BORÉ, MAIRE DE LA CIOTAT

«J'ai reçu, le 15 avril dernier à la mairie, Didier Girard, le représentant des forains qui s'étaient installés sur le bord de mer, voici quelques jours, en dehors de toute autorisation et de tout cadre réglementaire. Et si j'ai refusé cette installation dans des conditions qui n'assuraient pas toutes les garanties de sécurité pour nos enfants, j'ai proposé en revanche de mettre en place deux manèges permanents en cœur de ville.

Au-delà des 200 familles ciotadennes qui ont manifesté, par pétition, ces derniers jours, leur souhait de voir les forains délocaliser leurs manèges et de retrouver leur tranquillité quotidienne, la sécurité constitue à mes yeux un impératif absolu. Mais la qualité de vie à La Ciotat représente aussi une exigence et un devoir pour moi comme pour mon équipe municipale, vis-à-vis de nos concitoyens comme des visiteurs et des touristes, toujours plus nombreux.

C'est la raison pour laquelle je vais, au-delà de la mise en place de ces deux manèges permanents, engager une réflexion sur la création d'un espace forain, susceptible d'apporter toute la distraction et la joie dont les jeunes Ciotadens ont légitimement besoin.

Je rappelle à cette occasion que notre ville vient d'entreprendre, avec la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, la rénovation du bord de mer à hauteur de 10 millions d'euros. Un investissement particulièrement lourd en matière de voirie et de promenade piétonne et cycliste, qui ne saurait être compatible avec le stationnement de manèges ambulants».

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Lors de sa séance du 29 mars dernier, le Conseil municipal a approuvé la candidature de la ville pour l'obtention de la 2e Etoile du Label France station nautique. À travers l'obtention du label le 6 décembre 2003, la ville a souhaité engager durablement sa politique de développement nautique et touristique. «Ce Label, dont la première étoile... de mer a été obtenue le 6 décembre 2008, ainsi que les actions engagées par la Station nautique municipale ont apporté à La Ciotat une forte valeur ajoutée notamment par la structuration du secteur d'activités nautiques», indique Guy Patzloff, premier adjoint au maire, président délégué de la Base nautique municipale et administrateur de France station nautique. Afin d'atteindre l'excellence, une station doit franchir quatre niveaux, basés sur neuf engagements, comme par exemple, une organisation locale concentrée, un accueil quasi continu, une offre multiple ou encore le respect de l'environnement. L'obtention de la deuxième étoile permettra à la Station nautique d'asseoir son savoir-faire en termes d'activités nautiques et de bénéficier d'une plus-value pour les associations et les professionnels du nautisme partenaires, qui jouiront d'une meilleure promotion.

F.R.

## EN DIRECT DU CMJC

### Home : une réflexion des collégiens autour de la planète

À l'initiative du Conseil municipal de jeunes citoyens (CMJc), le film Home a été diffusé le 1er avril dernier aux collégiens de La Ciotat, destiné à susciter le débat sur les limites de notre mode de vie.

L'Homme a rompu un équilibre de près de 4 milliards d'années d'évolution de la terre et met son avenir en péril.

Le prix à payer est lourd, mais il est trop tard pour être pessimiste : il reste à peine dix ans à l'humanité pour prendre conscience de son exploitation démesurée des richesses de la terre et changer son mode de consommation. En offrant des images inédites de plus de 50 pays vus du ciel, le film Home, réalisé par Yann Arthus Bertrand, a fait prendre conscience à 354 élèves des collèges Jean-Jaurès, Matagots et Virebelle des relations que l'homme entretient avec notre planète. Une projection qui a suscité de nombreuses interrogations chez les collégiens : «Pourquoi nous montrer ce film ?», «A-t-il un impact sur le gouvernement ?» «Est-il trop tard pour changer les choses ?»... Autant de questions auxquelles Olivier Milhomme, conseiller technique du film et journaliste scientifique de la fondation Good Planet a répondu : «Ce film tente de démontrer qu'en répartissant mieux les richesses de la planète, certaines personnes pourraient mieux vivre...».

«Ce ciné-dialogue a véritablement permis à nos collégiens d'être sensibilisés à l'écologie et à la préservation de la planète, explique Mireille Benedetti, adjointe au maire déléguée à l'Education et à la Citoyenneté. Ils ont également réalisé qu'ils ne sont pas trop jeunes pour contribuer à l'amélioration de notre Terre». Une prise de conscience des jeunes citoyens. F.R.



## CADRE DE VIE

## C'est le moment de débroussailler

Les services de l'office national des Forêts porteront cet été une attention accrue à La Ciotat et en particulier au quartier de la Civade verte. Gare aux PV !

Il y a des choses qui vont sans dire... mais qui vont mieux en le disant. Ou plutôt en le répétant. On ne vous dira donc jamais assez qu'il est impératif de procéder avant le mois de juin, ou au plus tard à la mi-juin, au débroussaillage de vos terrains et jardins. D'abord parce qu'il s'agit d'une mesure de précaution élémentaire, mais aussi parce qu'un arrêté préfectoral vous l'impose, au risque de sanctions financières. «À la mairie, nous avons pour règle de privilégier la prévention et c'est bien pour ça que nous distribuons dans les boîtes aux lettres des quartiers les plus concernés des milliers de tracts chaque année, rappelle Noël Collura, adjoint au maire délégué au Cadre de vie et à l'environnement. Nous envoyons aussi des centaines de courriers avec accusés de réception aux habitants les plus concernés, pour les rappeler à leurs obligations. Ce sont les agents de la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt et les équipes de l'office national des Forêts qui verbalisent, le cas échéant. Et ils vont justement porter cette année une attention plus soutenue à La Ciotat et en particulier au quartier de la Civade verte. Nous sommes prévenus».

Pour mémoire, il est impératif de débroussailler au sol, de laisser cinq mètres entre chaque bosquet, d'abattre des arbres si nécessaire, de couper les branches afin que celles-ci soient séparées d'au moins deux mètres. Il est également nécessaire de laisser au minimum trois mètres entre les habitations et les premiers arbres. C'est au prix de ces efforts que les Ciotadens éviteront de revivre un jour le grand incendie de 1982, qui avait vu le feu prendre à Cassis, sous le Cap Canaille et courir jusqu'au Bec de l'Aigle pour finir à la mer.

E.B.

Renseignements sur la réglementation auprès du service municipal du Cadre de vie, tel. 04 42 08 88 41 ou sur internet : [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com)

## QUARTIERS



## Le Vallat-de-Roubaud à la loupe

Engagées depuis le début de l'année, les visites de quartier se poursuivent. Après le Centre-ville, c'était au tour du Vallat-de-Roubaud d'être l'objet de toutes les attentions de la municipalité. Compte-rendu.

C'est une visite un peu particulière du quartier du Vallat-de-Roubaud qui s'est déroulée le 30 mars dernier... dans les locaux de la Base nautique municipale. Pour cause de pluie en effet, les participants n'ont pas eu l'occasion de parcourir le quartier, comme c'est habituellement le cas. Un repli qui n'a pas empêché d'aborder de nombreux sujets. À commencer par le square Mouton, qui depuis le début de l'année dernière a été agrandi de 2 000 m<sup>2</sup> afin d'accueillir les jeux pour enfants de l'ancien jardin de la Ville et qui bénéficie de nouveaux équipements (sanitaires, bancs,...). Sur ce point, le Comité d'intérêt de quartier (CIQ) a émis le souhait de faire installer à proximité une signalisation à l'attention des passants. Réalisation qui sera effective prochainement. Autre dossier mis en exergue : celui de la sécurisation du vallat. Menée en collaboration avec la Communauté urbaine Marseille Métropole, une étude est en cours et devrait permettre la création d'un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite sur l'avenue Subilia. L'utilisation de la place de la Rouette a également été abordée. «Une zone bleue de 16 places a été créée afin de donner la possibilité aux Ciotadens d'y stationner gratuitement pendant une heure», a rappelé Marie Butlin, adjointe au maire déléguée à l'Aménagement du territoire et au Stationnement. «Nous aimerions que quelques places de stationnement soient libérées afin de créer une jolie placette, a expliqué Alain Alric, président du CIQ du Vallat-de-Roubaud. Mais pour le moment, les commerçants n'y sont pas favorables». Autre souhait du CIQ, la création d'une voie verte remplaçant le chemin de fer situé au-dessus de l'avenue Subilia. «Le Conseil général, la Communauté urbaine et la ville de La Ciotat ont pour projet de réaliser cette voie», a affirmé Guy Patzlaff, 1er adjoint au maire délégué à la Vie des quartiers. Jugée dangereuse, l'intersection des avenues Fernand-Gassion, Ernest-Subilia, Emile-Bodin et Guillaume-Dulac, fera prochainement l'objet de toutes les attentions de la municipalité, qui effectuera une mise aux normes des feux tricolores de cette zone. Un carrefour giratoire sera également réalisé sur l'avenue Emile-Bodin, afin d'y limiter la vitesse de circulation. E.G.

# «Sur les quais» en plein chantier

**Bonne nouvelle : le café-concert *Sur les quais* va rouvrir avant l'été. Un restaurant de la mer baptisé *Au chantier* est aussi en cours d'aménagement à l'étage. Visite guidée.**

Ça coupe, ça visse, ça martèle, ça fait évidemment un boucan d'enfer... Sur le quai de l'Armement, un chantier bat son plein ces jours-ci. Celui du réaménagement du complexe bar-restaurant avec vue sur le Port-vieux, fermé depuis le mois d'avril 2009. Gestionnaire du domaine maritime, la Semidep a décidé de mettre tout particulièrement en valeur le quartier de l'Escalet, en y programmant notamment l'ouverture prochaine de sept enseignes sur le thème de la mer. Côté restauration, le site lancé au début des années 2000, exceptionnel par sa surface et sa position, va renaître de ses cendres et a été confié à quatre associés... de la même famille : Thierry, Guy et Michel Sauvayre, ainsi qu'Ihdene Lahlou. Ensemble, ils ont redéfini un projet global et lancé des travaux de grande envergure pour que l'ensemble corresponde à leurs souhaits. Et ils ont mis la barre plutôt haut. «*En bas, on trouvera un café-concert qui gardera le nom de Sur les quais, détaille Guy Sauvayre. On pourra y manger des tapas de qualité et l'on profitera d'animations du lundi au dimanche, avec un programme communiqué à l'avance. Il s'y passera toujours quelque chose, que ce soit un concert ou des cours de salsa. La réouverture est prévue avant l'été. À l'étage, nous allons ensuite lancer avant la fin de l'année un grand restaurant de la mer, comme on peut en trouver à Marseille, qui s'appellera Au chantier.*

Spécialités de poissons et de coquillages préparées dans une cuisine semi-ouverte, pêche du jour présentée à l'étalage, vivier de homards et langoustes, en en salive déjà. C'est Ihdene Lahlou, vice-champion de France des écaillers et ancien du restaurant marseillais Le Pescadou, qui officiera en cuisine. «*Notre volonté est de proposer des repas de grande qualité en nous basant sur une connaissance profonde des produits, explique-t-il. Un endroit où l'on vienne et revienne en toute confiance pour faire un excellent repas de la mer.*

Côté déco, les clients pourront découvrir au mur photos et documents retraçant l'épopée des chantiers. Avec une attention toute particulière pour les hommes qui ont construit cette histoire à la sueur de leur front. Pas mal d'atouts donc pour ce nouvel établissement, sans oublier la spectaculaire terrasse du restaurant, qui est, avec ses 350 m<sup>2</sup>, le plus beau des balcons sur le port et les chantiers.

E.B.



**Bienvenue  
aux nouveaux  
commerçants !**

ESPACE SFR, Téléphonie mobile et espace multimédia, déménagement au 5 avenue Géry

LA CIOTAT LOCATION, location de matériel pour le bâtiment, 1660 avenue Guillaume-Dulac, tel. 04 42 83 14 38

CIOTACABANA, restaurant-snack brésilien, 69 rue des Poilus, tel. 04 88 42 10 29

LE SAINT-ESTEVE, appart.ambiance hôtel, chemin du Pareyraou, [www.apparthotel-laciotat.fr](http://www.apparthotel-laciotat.fr), [saint-estev@orange.fr](mailto:saint-estev@orange.fr), tel. 04 42 71 42 67

LE BISTRO DE SAINT-ESTEVE, brasserie, restaurant, traiteur, piscine, solarium, chemin du Pareyraou, [saint-estev@orange.fr](mailto:saint-estev@orange.fr), tel. 04 42 71 42 67

LE GOUT DE SOI, centre de bien-être dédié au corps et à l'esprit, 7 avenue Frédéric-Mistral, tel. 04 42 82 76 28, [www.legoutdesoi.com](http://www.legoutdesoi.com)

NOUVELLE GRAINE, entretien d'espaces, débroussaillage, élagage, 23 Clos Notre-Dame, tel. 06 28 59 48 38

SURFLES



QUARTS

## IDEAL LOI SCELLIER

# Unique à La Ciotat, une villa de qualité à ce prix !

ICONE 04 42 25 11 11 - www.icone-communication.com

### QUALITÉ DE VIE EXCEPTIONNELLE

- Seulement 27 villas sur un terrain paysager de 2 hectares
- Au calme, proche des commerces et à 800 m des plages
- Résidence entièrement close et sécurisée

## 04 42 620 611

ESPACE DE VENTE SUR PLACE  
Boulevard de Lavaux

### Domaine de Cap Vert



TRAVAUX EN COURS



[www.artpromotion.fr](http://www.artpromotion.fr)

## LA CIOTAT (13) L'affaire d'un jour, l'affaire d'une vie..

PROFITEZ  
DU PARC DE LA TESE

PROFITEZ  
DE LA TVA 5,5%\*



- Au coeur d'un grand parc arboré avec piscine.
- Villas sur le toit avec terrasse ou rez-de-jardin.
- Maisons ou appartements du 2 au 5 pièces.

Rendez-vous à l'espace de vente sur place  
Chemin de Roumagoua - 13600 La Ciotat

Tél. : 04 42 08 10 44

Découvrez la vidéo 3D sur notre site  
[www.laciotat.nexity-logement.com](http://www.laciotat.nexity-logement.com)

nexity  
George V

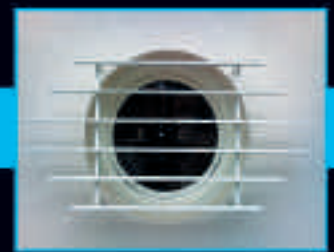
## AVEC BOUYGUES IMMOBILIER Achetez un lieu de vie qui va bien à toute la famille

Depuis plus de 50 ans, Bouygues Immobilier permet à de nombreuses familles de devenir propriétaires. Aujourd'hui, plus que jamais, nous vous proposons des logements adaptés à vos besoins et à vos moyens. "Un chez-soi" où toute la famille se sentira bien et pour longtemps.



[bouygues-immobilier.com](http://bouygues-immobilier.com)  
**0 810 00 25 26**

**Bouygues  
Immobilier**   
Ensemble, imaginons votre bien-être



Réalisation d'une VILLA par le cabinet  
**d'ARCHITECTURE VALENTE**  
La Ciotat : 04 42 83 22 01 / 06 61 88 76 65

«L'Architecture favorise une dynamique intérieure positive lorsque s'opère justement l'alchimie entre désir, budget et culture»

Hervé Valente.



Source du Pré

# Maurice-Sandral change de voie

**Depuis quelques semaines, l'avenue Maurice-Sandral fait l'objet de travaux d'aménagement de voirie.**

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier de la Source du Pré, des travaux de voirie ont lieu depuis le 12 avril dernier sur l'avenue Maurice-Sandral. Ce chantier, dont la Semidep est l'aménageur, est mené par les entreprises Colas Midi Méditerranée, Travaux électriques du Midi et Espaces verts du littoral et s'achèvera d'ici environ 6 mois. Au terme des travaux, d'un montant de près de 665 000 €, le quartier bénéficiera d'un axe totalement repensé, composé notamment d'une bande multifonctions, destinée aux piétons et aux cyclistes. Des palmiers viendront embellir les trottoirs longeant l'avenue, sur lesquels des lampadaires seront également installés. Afin de respecter l'environnement, de nouveaux containers à usage général seront mis en place en sous-sol pour récupérer les emballages, le verre et le papier. Anticipant l'éventuelle gêne occasionnée par de tels travaux, la Ville a par ailleurs informé les riverains de la tenue de ce chantier, qui implique d'inévitables modifications du plan de circulation et de stationnement. En effet, pendant l'aménagement de la voirie, l'avenue Maurice-Sandral est mise à sens unique, de l'avenue des Calanques vers le boulevard Bertolucci et les automobilistes doivent respecter la limitation de vitesse, fixée à 30km/h. La circulation se fait par les boulevards Bertolucci et de Narvik et les avenues du Pré et des Calanques. Les travaux entraînent également le rétrécissement de la chaussée et la suppression temporaire des places de parking situées sur l'avenue, hormis le parking attenant à l'IUT. Une réalisation indispensable pour ce nouveau quartier du Centre-ville.

**E.G.**

## INFOS PRATIQUES :

Par téléphone : Monsieur travaux à votre écoute au 06 72 93 08 89

La Ciotat Proximité : 0 8000 13600 (Numéro vert/appel gratuit), du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Sur Internet : [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com), rubrique «Infos travaux»

Outil d'information numérique @ !: inscriptions sur le site de la Ville [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com), onglet «Démocratie participative».



Photos : C.E.

EDUCATION

## Les écoles de La Ciotat à l'ère du numérique

**Les rencontres de l'Observatoire des ressources multimédias de l'Éducation ont permis à La Ciotat, ville pilote numérique, de présenter les initiatives déjà menées dans ses établissements scolaires.**

Le 1er avril dernier, au parc Chanot à Marseille, l'école Louis-Pécout était à l'honneur. Son «livre multi-média» a fait un tabac lors de la quinzième édition des Rencontres de l'ORME (Observatoire des ressources multimédias de l'Éducation). Destiné aux parents, ce livre, qui contient des textes, des photos et des vidéos, a été construit par les enfants avec l'aide du secrétaire de l'école, ancien informaticien. Ils ont ainsi abordé différents thèmes : le cirque, la classe de neige, les cartes de vœux, le défi science...

«Cet exemple est une parfaite illustration de ce que permet le développement des nouvelles techniques de l'information et de la communication au sein des écoles», se réjouit Mireille Benedetti, adjointe au maire déléguée à l'Éducation. Dans le cadre du Projet éducatif local (PEL), axé sur «l'épanouissement et la réussite scolaire des enfants», La Ciotat a été la première ville du département à développer une observation des usages sur l'outil informatique dans les écoles. «Cette grande expérimentation qui met en œuvre un plan école numérique sur trois ans est l'illustration de notre volonté de répondre au mieux aux besoins actuels des jeunes et de les accompagner sur le chemin de la progression», insiste l'élue. «à l'heure où les nouvelles technologies jouent un rôle essentiel au sein de l'apprentissage, nous avons pris l'initiative de créer ce dispositif sur la Caisse des Écoles en partenariat avec l'ORME. Grâce à cette alliance

en cours depuis mars 2009, nous nous trouvons dans la mouvance des 70 préconisations de la mission Fourgous\* que le député Maire d'Elancourt a exposé devant un public de représentants de l'Éducation Nationale et des collectivités locales lors de ces journées au Palais des Congrès de Marseille», poursuit le maire, Patrick Boré, visitant notamment ces rencontres en compagnie de Monsieur le Recteur d'Académie.

Et pour preuve que l'informatique peut être aussi ludique que pédagogique : «l'activité webcam», mise en place à l'école maternelle de l'Abeille. Un véritable outil adapté à l'univers des enfants qui permet, de manière attractive, de développer leur dextérité et leur motricité.

Par ailleurs, à l'occasion de ces rencontres, les actions de prévention menées dans les collèges de la ville par le Bureau information jeunesse ont également été présentées. «Les jeunes semblent montrer généralement une grande aisance dans l'usage de l'outil informatique qui leur offre un moyen formidable de communiquer et d'échanger avec le monde entier, indique Jeanne-Marie Vandamme, élue déléguée à la Jeunesse et aux Nouvelles technologies. Il est cependant nécessaire de les aider à en avoir une utilisation raisonnée et responsable étant donné les différents contenus que l'on peut croiser sur la toile».

Pour cela, deux animateurs du BIJ ont réalisé une enquête sur un panel de 1005 élèves, afin d'évaluer les usages des élèves de 10 à 17 ans. Cette étude, qui est une première, a permis de mettre en avant l'utilisation intensive d'Internet chez les jeunes, ainsi que leurs pratiques qui peuvent s'avérer irresponsables, voire dangereuses. C'est pourquoi le BIJ, en partenariat avec les établissements scolaires, met en place depuis 2009 des actions de prévention et de sensibilisation auprès des élèves concernés par l'enquête. Ces actions sont amenées à se développer afin de sensibiliser d'autres tranches d'âge pour lesquelles les risques sont différents et évolutifs.

L.R.



Patrick Boré, Mireille Benedetti et Loïc Gachon, maire de Vitrolles et Conseiller général des Bouches-du-Rhône.



\*Rapport rendu le 15 Février 2010 à M. Châtel Ministre de l'Éducation <http://www.missionfourgous-tice.fr/>

## Le gouvernement aide l'hôpital de La Ciotat

C'est une aide non négligeable dont va bénéficier le centre hospitalier de La Ciotat. Le gouvernement, par la voix de la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a décidé d'octroyer un soutien financier de 25 000 € pour favoriser la concrétisation d'un projet de système d'information dont le coût global est estimé à 50 000 €. Cette contribution gouvernementale entre dans le cadre du «Plan hôpital 2012», mis en place pour soutenir les investissements hospitaliers, dans le public mais aussi dans le privé. Prévu pour la période 2008-2012, il mobilise près de 10 milliards d'euros d'investissements. Pour retenir les projets, le gouvernement a listé une série de critères, notamment «la recomposition hospitalière pour mieux répondre aux besoins des patients», «la modernisation des établissements de santé» et «l'accélération du déploiement des systèmes d'information hospitaliers». Avec la progressive ouverture du pôle de santé public-privé, La Ciotat répondait à toutes ces exigences. L.R.



MÉTIERS

## Au cœur du monde de l'entreprise

La 6<sup>e</sup> édition d'Entreprise 13 à cœur s'est tenue le 25 mars dernier au lycée de la Méditerranée. «Faire partager aux jeunes une nouvelle idée de l'entreprise», voici un des objectifs de la manifestation Entreprise 13 à cœur, qui s'est déroulée le 25 mars dernier au lycée de la Méditerranée, en présence du maire de La Ciotat, Patrick Boré. Organisée par l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE 13), l'Association jeunesse entreprise Provence, le Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille, avec le soutien de nombreux partenaires, cette journée a notamment permis à plus de 500 collégiens et lycéens venus d'Aubagne, Cassis, Marseille et La Ciotat de partir à la découverte du monde de l'entreprise. Celui-ci était d'ailleurs fortement représenté avec une centaine de sociétés du territoire, y compris de La Ciotat bien sûr, comme Euros, Biotechni ou encore Monaco Marine. Au programme, des ateliers thématiques favorisant le dialogue entre élèves et dirigeants ou cadres d'entreprise, un quizz interactif, une boîte à questions permettant de recueillir les impressions des élèves, enseignants et chefs d'entreprise.

E.G.



### ● SOUS L'ŒIL DE LA CAMÉRA

Habitée aux feux des projecteurs, la ville de La Ciotat est souvent choisie pour servir de décor lors de tournages de films et téléfilms grâce, notamment, à la beauté de son golfe d'Amour. Cette fois-ci, c'est l'histoire industrielle de la commune qui a intéressé Richard Hamon, réalisateur du documentaire «La Ciotat, un bateau dans la tête». Ce film de 52 minutes, coproduit par Tita productions, Vivement lundi ! et France 3, sera diffusé sur la chaîne publique le samedi 22 mai à 16h. À travers le témoignage des principaux protagonistes de l'époque, le documentaire retrace l'histoire des chantiers navals et des années de lutte qui ont suivi l'annonce de sa fermeture à la fin des années 80.

## Parc national des Calanques : un périmètre optimal

**Le 15 avril dernier, le maire et le président du GIP des Calanques ont présenté le nouveau projet de périmètre du cœur de parc. La Ciotat a su se faire entendre.**

L'implication de La Ciotat dans le futur parc national des Calanques ne date pas d'hier, comme l'a rappelé Patrick Boré lors de la conférence de presse qu'il a tenue avec Guy Teissier, président du GIP des Calanques : «*Nous avons manifesté notre intérêt pour ce projet dès 2002. Nous avons adhéré au GIP en 2008 et avons participé à bon nombre de réunions de concertation, dans un but précis : préserver à la fois notre cadre de vie exceptionnel et les intérêts des Ciotadens. Car, à mon sens, le développement durable doit prendre en compte les facteurs économiques, sociaux et environnementaux.* Depuis, les échanges entre la Ville et le GIP ont été nombreux et, comme l'a souligné Guy Teissier, «*Si certains ont été vifs, tous ont été constructifs, car on ne réalise pas un parc comme celui-ci sans, et encore moins, contre les communes, leur maire, leurs élus et leurs habitants.*»

Il est vrai que depuis près de deux ans, La Ciotat a exprimé à de multiples reprises son opposition au projet de périmètre initial de cœur de parc, qui prévoyait d'intégrer notamment le parc du Mugel, le site de la décharge du Mentaure ou encore une partie du quartier Sainte-Croix. C'est pour cette raison que, le 22 décembre 2008, le Conseil municipal a officiellement demandé, une modification de ce périmètre. Elle a réitéré son souhait au lendemain de la prise en considération du projet par le premier ministre, en avril 2009, estimant qu'il était essentiel que soient plus précisément étudiés les besoins et les contraintes spécifiques liés au développement économique et au cadre de vie de La Ciotat.

«*Cet entêtement nous a donné raison puisque, suite aux réunions et aux vérifications techniques effectuées sur les différents sites par les services du GIP et de la Ville, la plupart de nos demandes de modification du périmètre de cœur ont été entendues*», se réjouit le maire. Ainsi, Patrick Boré et Guy Teissier ont annoncé que, à l'exception du terrain réservé au stand de tir dans l'ancienne carrière - totalement inclus dans le site classé - tous les autres sites étaient retirés. La prochaine étape portera sur la rédaction de la charte qui encadrera les usages. «*Il ne faut pas confondre réglementation avec interdiction*, souligne Guy Teissier. *Les restrictions existent déjà, mais elles ne sont pas toujours respectées. L'approche d'un parc périurbain ne se fera que sur la durée ; les usagers apprendront peu à peu.*» À l'attention des usagers justement, Patrick Boré a précisé qu'une réunion publique sera organisée avant l'été à La Ciotat. D'ici là, des permanences du GIP des Calanques ont lieu les premier et troisième mardis de chaque mois, de 9h à 12h, à la maison des Associations. Leur but ? Répondre à toutes les interrogations des Ciotadens.

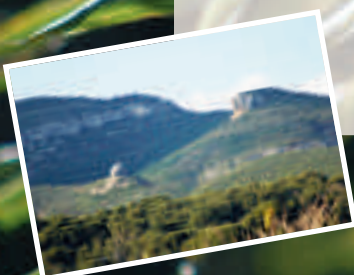
S.L.



De gauche à droite : Jean-Pierre Repiquet, conseiller municipal, Patrick Boré, Guy Teissier et Noël Collura, adjoint au maire, délégué à l'Environnement et au Développement durable

**Prochaines permanences du GIP des Calanques à La Ciotat les 4 et 18 mai, puis tous les 1er et 3e mardis de chaque mois De 9h à 12h, Maison des Associations - Place Evariste-Gras**

**Les inscriptions se feront directement auprès du GIP, tel. 04 91 72 65 73**





## La Semaine de l'Europe sous le signe des arts

**Du 18 au 22 mai, à la salle Paul-Eluard, les jeunes Ciotadens ont rendez-vous avec la culture européenne. Dans la bonne humeur bien sûr.**

Des institutions, des élus, un drapeau et une monnaie... L'Union européenne a tout pour elle, sauf peut-être l'essentiel. Une identité commune à tous ses citoyens, qui insufflerait une âme à un projet jugé par trop technocratique. C'est d'abord à cela que sert la «Semaine de l'Europe» : renforcer le sentiment d'appartenance à un même espace culturel, notamment auprès des plus jeunes. L'édition 2010, qui se déroulera du 18 au 22 mai, est d'ailleurs consacrée aux arts en Europe, sous le nom ludique de «Lez'arts d'Europe».

*«Cette année, nous avons souhaité que toute la jeunesse ciotadenne soit concernée par la Semaine de l'Europe et nous nous adressons aux jeunes de 3 à 18 ans, explique Jeanne-Marie Vandamme, adjointe au maire déléguée aux Relations européennes. Toute l'opération se déroulera à la salle Paul-Eluard, où seront installés des stands et des ateliers artistiques, tous en lien avec l'Europe évidemment. On y trouvera par exemple des ateliers de coloriage et de maquillage autour du drapeau européen, ou encore une exposition photo qui nous vient tout droit de Slovaquie ainsi que des ateliers d'initiation aux arts urbains».*

C'est le service municipal Information jeunesse et Relations européennes qui a préparé l'événement, avec l'aide entre autres de leurs homologues Animation jeunesse et Animation enfance. Parmi les temps forts, on retiendra la remise des passeports européens aux élèves du collège Virebelle, une initiation au flamenco proposé par l'association Alegria de Triana pour les 3-6 ans du centre aéré de Fardeloup, un spectacle de théâtre plurilingue mis en scène et joué par les élèves du lycée Lumière, accompagnés de leurs homologues italiens, «Les CLAE fêtent l'Europe», spectacle organisé avec l'ensemble des animateurs de la ville, des expositions et des jeux à découvrir tout au long de la semaine. En clôture le samedi 22 au soir à la salle Paul-Eluard, une grande fiesta andalouse réunissant Alegria de Triana et la fanfare allemande de Singen, ville jumelle de La Ciotat. Musiciens et danseurs rivaliseront de talent sur des airs de... *Carmen*, opéra français. C'est ça, la culture européenne !

**E.B.**

Retrouvez le programme complet de la Semaine de l'Europe sur [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com)



# Budget primitif 2010 :

## Dossier > FINANCES COMMUNALES

Lors de la séance du 22 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif de la Ville, indicateur des priorités de la politique menée par la municipalité. Chaque année, lors des vœux à la population, le maire s'engage à ce que le budget de la commune soit construit sans augmenter les taux communaux de l'imposition locale et en garantissant le montant de l'enveloppe allouée au tissu associatif. Comment ce budget 2010 est-il réparti ? A quoi est dévolue la part communale des impôts locaux ? Les Ciotadens en payent-ils plus ou moins que leurs voisins ? Réponses et explications.

Le Conseil municipal du 22 mars dernier a permis l'adoption du budget primitif 2010 de la Ville (voir schéma p.16). Ce budget détermine les recettes qui devront être encaissées et les dépenses prévues durant l'année (voir schéma p.17). D'un montant de 63 403 324 €, il est composé de deux parties : la section de fonctionnement (voir schéma p.17) et la section d'investissement (voir schéma p.18), elles-mêmes divisées en recettes et en dépenses. «*La section de fonctionnement, comme son nom l'indique, retrace toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux et dispose de ressources définitives et régulières*», explique André Glinka-Hecquet, adjoint au maire délégué aux Finances et au Budget. Les recettes de cette section sont composées des impôts locaux, des dotations



# mode d'emploi

PHOTO : Brie Charrie

accordées par l'Etat et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, ainsi que des recettes de gestion. «La section de fonctionnement est la partie la plus complexe à traiter, poursuit l'élu. Nous commençons toujours par répertorier les recettes à venir grâce à un travail de simulations et de consultations des différents services de la Ville. Il nous est bien sûr impossible de monter un budget si nous n'avons pas auparavant pris connaissance des futures recettes».

Les dépenses, quant à elles, sont constituées des frais de personnel et des charges de gestion, des subventions versées aux associations, des intérêts de la dette et de l'autofinancement. «S'occuper des dépenses de la section de fonctionnement est un travail de longue haleine. Concernant les charges de gestion nous travaillons en collaboration avec tous les services municipaux, précise André Glinka-Hecquet. Après avoir créé une enveloppe pour chacun d'eux, nous les recevons un par un, afin de déterminer les objectifs fixés par le Conseil municipal et d'évaluer le coût

des opérations envisagées sur l'année. Une fois cette étape franchie, une simulation du budget est créée. Si les dépenses et les recettes ne sont pas équilibrées, comme cela doit obligatoirement être le cas, alors des décisions seront prises en fonction des priorités de la municipalité».

Cependant, si l'évolution des dépenses reste maîtrisée en ce qui concerne le chapitre du personnel et les charges générales, des dépenses dites «incompressibles» (chauffage, électricité, eau, etc.), qui forment plus de 80 % de la gestion courante, génèrent un mouvement à la hausse, incontournable sur divers postes. Ces postes, en relation directe avec les différentes réalisations menées par la Ville, concernent par exemple l'entretien des bâtiments, l'éclairage public ou encore les espaces verts. À noter que la collectivité prend à sa charge les frais relatifs aux transports périscolaires, ainsi que l'entretien et le bon fonctionnement d'équipements tels que les écoles, les crèches, les restaurants scolaires sans oublier le Centre communal d'action sociale, l'office municipal de

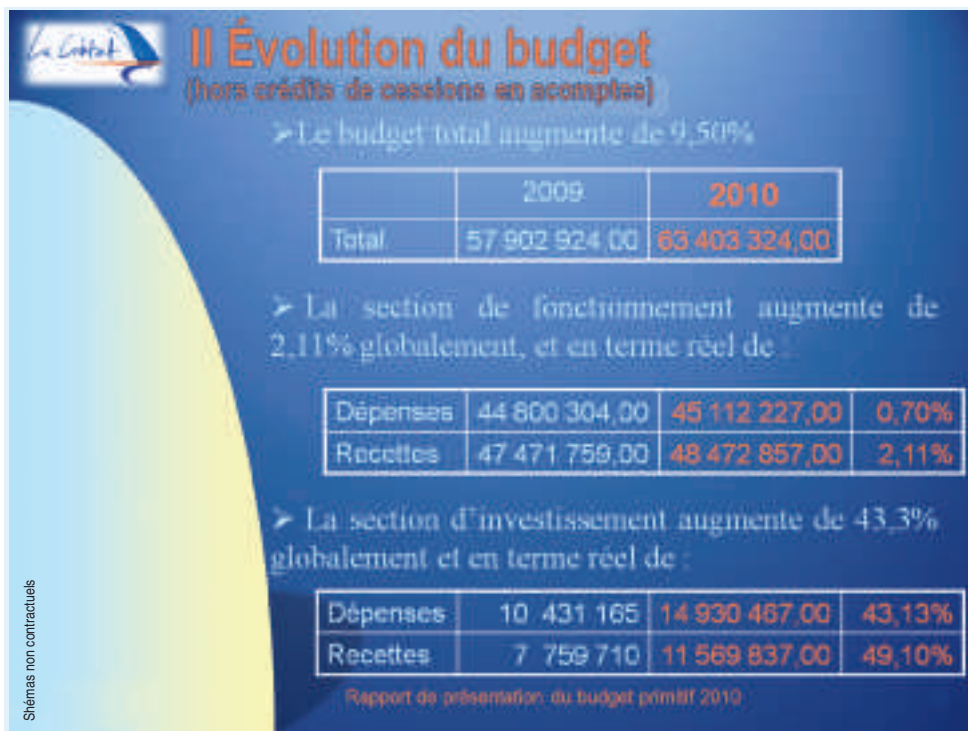
Tourisme ou la caisse des écoles qui, bien qu'organismes autonomes, disposent de la majeure partie des recettes de leur budget par les subventions octroyées par le budget de la Ville. Enfin, la commune apporte depuis quelques temps une aide croissante au tissu associatif local via, notamment, la Politique de la Ville.

## Des investissements raisonnés

Outre la partie fonctionnement, le budget primitif est composé d'une deuxième section, dite d'investissement, qui prend en compte toutes les opérations relatives au patrimoine de la commune et à son financement. Cette année encore, la gestion financière menée par la commune a permis d'augmenter les investissements, et ce, malgré le remboursement de la dette et les autres dépenses annuelles. Toujours au plus près des besoins des Citadens, certaines de ces opérations sont menées sur du moyen et long terme, selon une programmation des investissements. «*Nous programmons nos investissements sur plusieurs années. Cela nous permet de reporter aux années suivantes les aménagements que nous ne pouvons effectuer ou les actions que nous ne pouvons mener durant l'année en cours*», explique l' élu. Concernant les recettes de la section d'investissement, elles sont constituées de l'épargne, de cessions, d'emprunts, ainsi que de subventions et du fonds de compensation de la tva (Fctva\*). Les dépenses pour l'année 2010, comprenant le remboursement de la dette en capital et les dépenses d'équipement sont, quant à elles, annoncées en hausse. Deux raisons à cela : le démarrage du programme ANRU\*\*, consacré à la réhabilitation urbaine des quartiers Abeille, Maurelle, Matagots et le règlement des nouveaux investissements et de ceux déjà en cours. **E.G.**

\*Fctva : Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet le remboursement partiel par l'Etat aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.  
Source : Insee : <http://www.insee.fr>

\*\* ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine



## LE BUDGET 2010

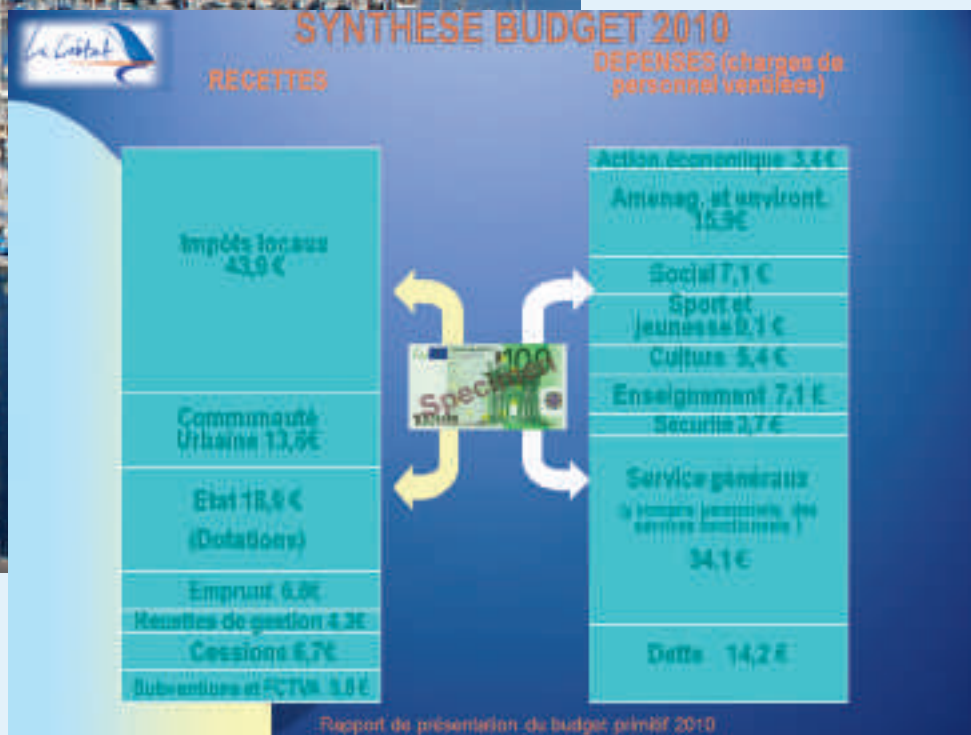
L'augmentation du budget 2010 de 9,5% trouve essentiellement son origine dans la croissance de la section d'investissement.

*«Nous programmons nos investissements sur plusieurs années. Cela nous permet de reporter aux années suivantes les aménagements que nous ne pouvons effectuer ou les actions que nous ne pouvons mener durant l'année en cours»*





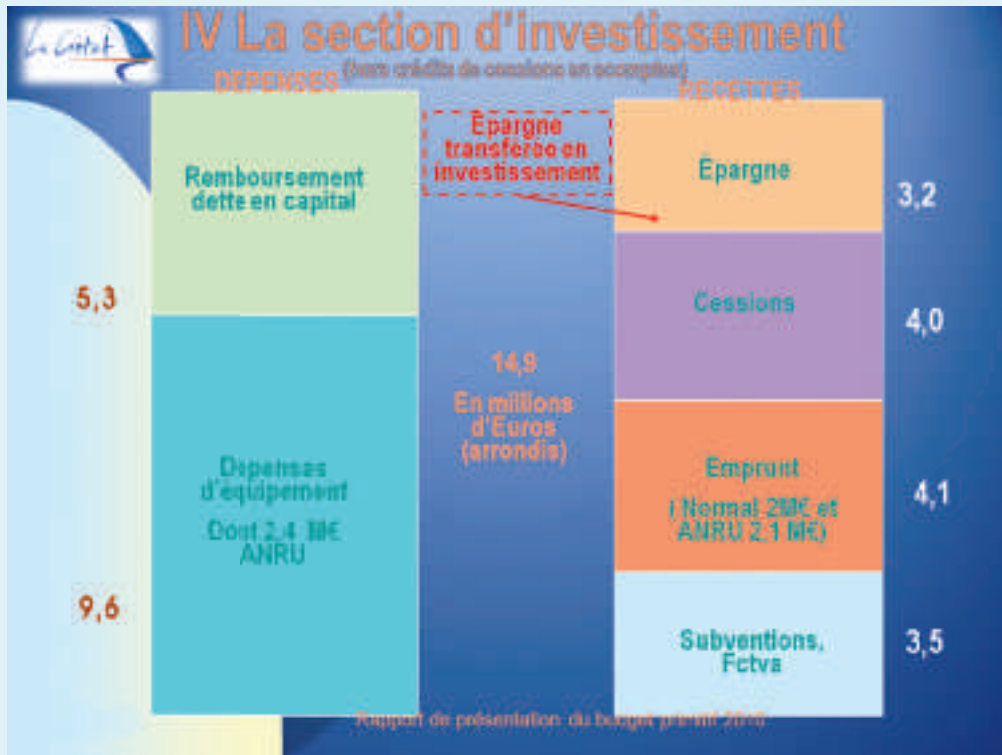
C.I.E.



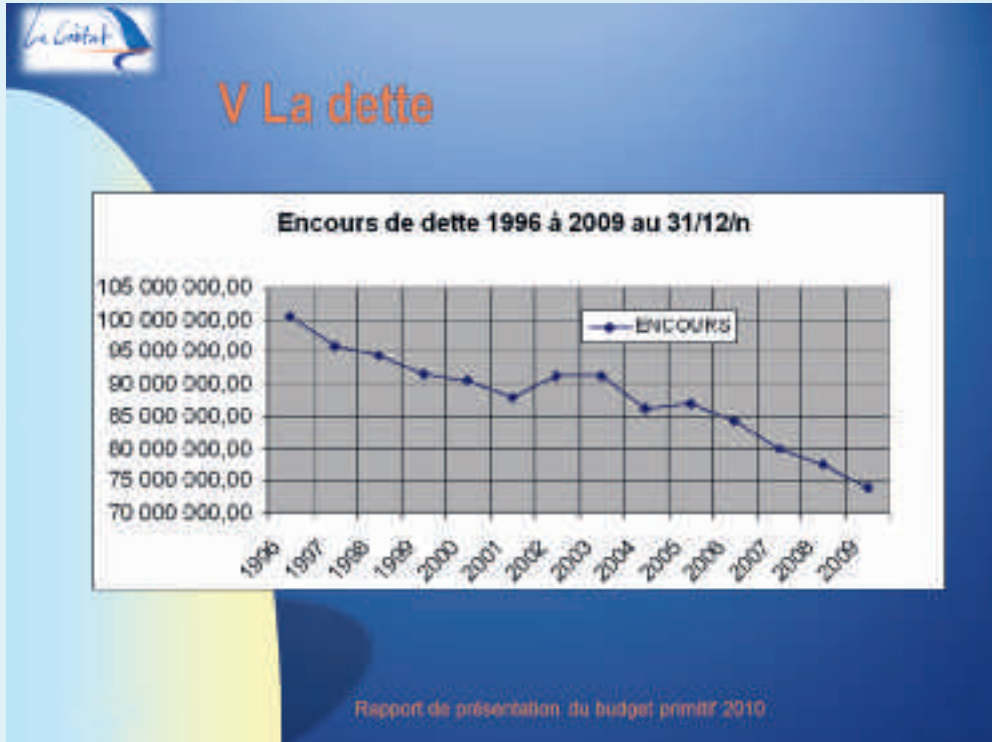
Ramené proportionnellement à 100 euros, le budget 2010 se décompose, en dépenses et en recettes, comme indiqué sur le croquis ci-dessus.



La section de fonctionnement

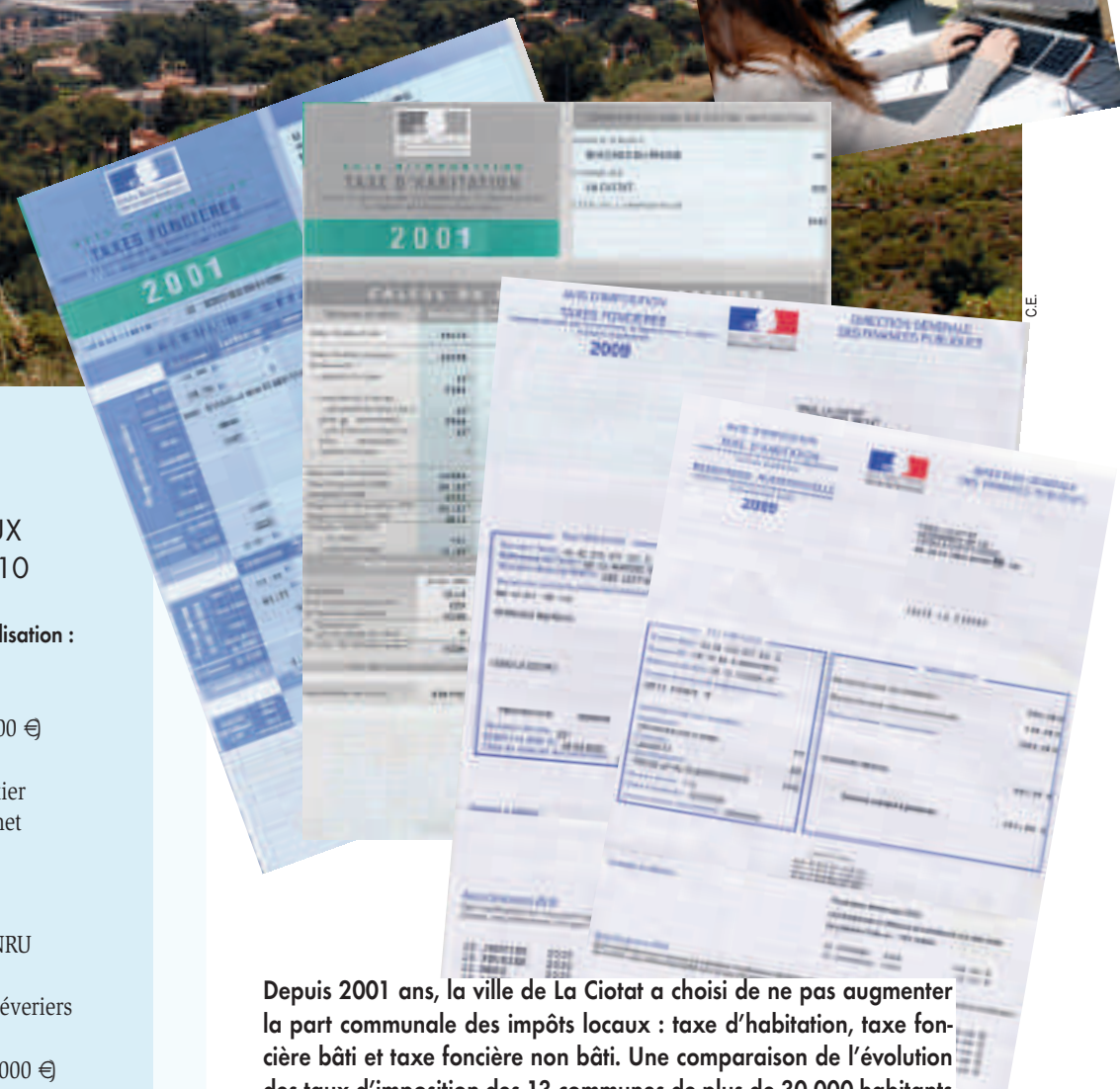


La section d'investissement



#### ECLAIRAGE SUR LA DETTE DE LA COMMUNE

Le niveau d'endettement de la commune reste encore important, mais les efforts réalisés parviennent à diminuer l'encours de dette de plus de 16,6 M €, la ramenant à 73,8 M € au 31 décembre 2009, pour 90,4 M € en 2001. Le désendettement se poursuit donc avec une diminution de l'annuité (remboursement annuel de la dette), en 2009.



## RÉPARTITION DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2010

### Principaux investissements en cours de réalisation :

- Jardin de la ville (900 000 €)
- Hospice Saint-Jacques (1 000 000 €)
- Bassin de rétention de Fardeloup (350 000 €)
- Chapelle des Minimes (400 000 €)
- Bâtiments des comités d'intérêt de quartier de Sainte-Marguerite et du Puits-de-Brunet (250 000 €)

### Principaux investissements à venir :

- Programme de réhabilitation urbaine ANRU (2 414 016 €)
- Restructuration du groupe scolaire des Séveriers (250 000 €)
- Restaurant scolaire de Roumagoua (100 000 €)
- Aménagement de l'esplanade Langlois (200 000 €)
- Dépollution du terrain sur l'avenue Louis-Crozet, destiné à accueillir une résidence pour personnes âgées (651 800 €)
- Vidéoprotection (95 000 €)

Autant d'investissements qui permettent d'apporter un plus grand nombre de prestations à la population.

Depuis 2001 ans, la ville de La Ciotat a choisi de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti. Une comparaison de l'évolution des taux d'imposition des 13 communes de plus de 30 000 habitants présentes dans les Bouches-du-Rhône, montre que seules les villes d'Aix-en-Provence, Salon de Provence, Vitrolles et La Ciotat n'ont pas augmenté la part communale de leurs impôts locaux depuis 2002. De plus, la comparaison démontre que La Ciotat, toujours en comparaison avec les 12 autres villes de plus de 30 000 habitants du département, ne présente pas le taux d'imposition le plus élevé.

*Votre spécialiste connexion*



**Photocopieurs - Imprimantes  
et Produits informatiques  
avec leurs solutions**

**RICOH nashuatec Canon**

400, Av. Château de Jouques - 13420 GEMENOS

**04 42 18 09 09**  
Fax : 04 42 18 09 08

# PROVENCE MÉDICAL GENOVINI

**COUCHES POUR ADULTES**

*Incontinence*

**LA CIOTAT**

Face à GEDIMAT  
Rue Emile Ripert



**Tél. 04 42 08 99 99**

**A votre Service**



**Ouvert du Lundi au Samedi  
de 8h30 à 20h**

● **Av. F. Gassion**  
13600 La Ciotat  
**Tél. 04 42 98 01 20**

**A votre Service**



**Ouvert du Lundi au Samedi  
de 8h30 à 19h30**

● **Route de Ceyreste**  
13600 La Ciotat  
**Tél. 04 42 98 01 40**

SARL

## LE PALAIS DE LA VIANDE

**BOUCHERIE · CHARCUTERIE · VOLAILLES**

**DEMI-GROS DETAIL**

*Chez Clément*

**C.C. les Lecques**  
RN 559 - 83270 St Cyr sur Mer  
**Tél. 04 94 26 64 61**

**Accueil - Qualité  
Prix - Service**

Vie des quartiers > Convivialité



## LA FÊTE DES VOISINS PREND UN NOUVEL ÉLAN

Cette manifestation européenne qui offre aux habitants des quartiers une belle occasion de se retrouver se déroulera cette année le vendredi 28 mai, afin de permettre à un plus grand nombre de «voisins» d'y participer.

Dix ans déjà que l'association Immeubles en fête vous invite, une fois par an, à sortir partager un bout de quiche et un verre de sangria avec vos voisins, histoire de faire renaître cette vie de quartier qui manque tant à nos villes. «La Ciotat participe activement à l'opération depuis huit ans et se réjouit que son créateur, Atanase Perifan, ait choisi de décaler légèrement sa date. Traditionnellement organisée le dernier mardi du mois de mai, la Fête des voisins le sera désormais le dernier vendredi du même mois, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer. Soit, cette année, le vendredi 28 mai. «C'est des citoyens eux-mêmes que vient l'initiative, la ville encourage la dynamique et apporte un soutien logistique, explique Mireille Benedetti, adjointe au maire déléguée à la Citoyenneté. Nous fournissons (dans la mesure des disponibilités) tables, chaises, ballons..., ainsi que des affiches et petites invitations aux couleurs de l'événement,

*pour donner une large publicité à tous les rendez-vous organisés à travers les différents quartiers de la commune. Cette fête est très importante, c'est un temps d'échange et de rencontre qui permet de recréer un lien de solidarité. Aller à la rencontre de ses voisins, il faut bien reconnaître que nous n'en avons pas toujours le temps ou l'envie... Mais une fois que le contact est établi, c'est plus facile de se soucier les uns des autres, d'accueillir les nouveaux venus ou de porter assistance aux personnes âgées. Au-delà de la fête, c'est bien sûr le véritable objectif».*

L'an dernier, la fête s'était déroulée sur 57 sites et avait réuni 3700 personnes. Pourquoi pas la suite avec *Voisins solidaires* ?

**E.B.**

Pour tout renseignement, contacter le service municipal de la Citoyenneté au 04 42 83 89 93



## AMANDINE TONNA Le goût des autres

Photos : A. Tonna

**Cette jeune étudiante ciotadenne de 25 ans s'est lancée dans l'humanitaire. Première mission : la création d'une classe au Salvador.**

La dangerosité d'un pays classé second d'Amérique latine pour son taux d'homicides ? Ça l'a à peine effleurée. Lorsqu'Amandine Tonna, jeune étudiante en droit de 25 ans, s'est envolée pour quatre mois au Salvador en juin 2008, ce sont surtout les attentes de la population qui la préoccupaient plus que la guerre des gangs. «*En plus nous étions loin de la capitale, souligne-t-elle, à Aguafria, au sud-est du pays*». Là où les gens sont chaleureux et accueillants... mais où le nombre d'analphabètes atteint des records. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles Areec (Association pour la recherche et l'échange en éducation comparée), créée en 2006 à La Garde, pose régulièrement ses valises là-bas.

«*Lorsque j'ai été contactée par l'Areec, je cherchais une association dans le cadre de mon Master 2 en droit, option «Humanitaire et développement», explique Amandine. Si la jeune fille a l'humanitaire chevillé au corps, en revanche son périple d'un mois en solitaire au Pérou ou ses maraudes matinales auprès des SDF d'Aix-en-Provence ne suffisent pas à lui apporter une réelle expérience. Après avoir souhaité partir en Asie, c'est finalement en Amérique latine qu'elle donnera des cours d'espagnol. «Les deux premiers mois de la mission ont été consacrés à la construction d'une salle de classe, mais moi, le matin, je faisais du soutien scolaire pour les enfants».* Pendant les deux autres mois, en compagnie du président et du trésorier de l'association, elle a réalisé un reportage-vidéo sur l'éducation au Guatemala et au Salvador. Un document destiné à être ensuite diffusé dans les établissements scolaires en France. En janvier 2011, la jeune fille repartira avec l'Areec pour la construction d'une école. «*Lorsque nous étions là-bas, les habitants d'Aguafria nous ont sensibilisé aux besoins d'une communauté voisine, confie la jeune fille. Les enfants devaient parcourir 4 km pour aller à l'école. La création d'une structure est donc urgente*». Depuis son retour en France, l'Areec s'emploie à récolter des fonds. «*Nous avons déjà réuni 19 000 €. Il nous en faut encore 20 000, souligne Amandine, en précisant que l'association recherche des volontaires pour participer à ce chantier. On a des projets plein la tête. Comme la création d'un orphelinat, toujours au Salvador, avec un restaurant qui autofinancerait la structure*».



**L.R.**

AREEC, Maison des associations, case 19, BP 121, Hôtel de Ville, 83957 La Garde. Internet : [www.areec.org](http://www.areec.org)

## Les 15 printemps des Jardins de l'Espérance



Jardin de l'Espérance

Pour fêter son anniversaire comme il se doit, l'association organise une journée découverte le 29 mai. L'occasion pour le public d'apprécier la beauté des jardins et d'en apprendre davantage sur cette structure.

L'association ciotadenne les Jardins de l'Espérance réalise et gère, seule ou en partenariat, des jardins et des projets d'éducation à l'environnement ouverts à tous, et vise plus particulièrement l'intégration de publics handicapés ou malades et l'insertion de publics en difficulté. Tout a démarré en 1995, avec un jardin de 3 000 m<sup>2</sup> dans le quartier de Fontsaïnte. Il s'agissait de réaliser un espace pédagogique favorisant l'intégration d'enfants handicapés ou malades au sein d'ateliers de plein air et de fournir aux enfants de l'école primaire une possibilité d'éducation à l'environnement par le biais du jardinage. Au fil des années, l'organisme a multiplié les projets et a récolté de nombreux prix pour ses actions. Soutenus par la municipalité, les Jardins de l'Espérance bénéficient depuis 2006 d'un terrain municipal de 7 000 m<sup>2</sup>, mis à leur disposition dans le quartier des Séveriers, accessibles aux personnes handicapées. Au programme de cette journée d'anniversaire, l'ouverture du jardin à 9h30 et un premier départ pour la visite du conservatoire du pistachier. À 11h30, la projection du film anniversaire sera suivie d'un apéritif de l'amitié et d'un pique-nique partagé.

L'après-midi dès 14h, un spectacle et des animations se succéderont, avant une nouvelle projection du film pour les absents du matin. Selon un visiteur charmé, le jardin porte bien son nom puisqu'il redonne espoir. On le croit sur parole. **J.B.O.**



C.E.

### L'ARMÉE DE L'AIR SE POSE

L'Armée de l'air assure elle aussi une permanence d'information à la Maison des associations, les 1er et 3e jeudis de chaque mois, de 14h à 17h (à l'exception des jours fériés), destinée à renseigner le public sur les recrutements et reconversions de carrières possibles.  
Renseignements : 06 15 47 46 88  
ou [jacques-roujon@sfr.fr](mailto:jacques-roujon@sfr.fr)

### JUDO



Kodokan

## Un grand cru pour le Kodokan ciotaden

Le Kodokan ciotaden peut être fier de ses équipes. Non seulement il ne se passe pas un week-end sans victoire, mais surtout quatre équipes ont été sélectionnées pour les championnats de France 2010 de judo. « Cette progression, nous la devons à une forte dynamique cimentée par des valeurs de travail, de respect et d'amitié », explique Jean-Marie Demelas, entraîneur du club. Bien décidé à marquer l'année 2010, le Kodokan ciotaden

fait feu sur tous les fronts. Après la victoire de l'équipe de la société LMB au championnat de France d'entreprise à Paris, c'est au tour de l'équipe junior de briller en terminant troisième des championnats régionaux, synonyme de qualification pour les championnats de France. Enfin, en mars dernier le club a réalisé un doublé : l'équipe seniors féminine et l'équipe seniors masculine ont pris la première place du championnat PACA en deuxième division. Ce qui donne de grands espoirs pour une avancée en première division. « C'est une année exceptionnelle, car nous avons quatre équipes sélectionnées pour les championnats de France », souligne l'entraîneur. Espérons que cette montée en puissance, incite de nombreux sponsors à s'associer à nos équipes. **F.R.**

### UNE MÉDAILLE MÉRITÉE

La Médaille de la Jeunesse et des Sports récompense toute personne, française ou étrangère, qui s'est distinguée d'une manière particulièrement honorable au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives... Afin d'informer les présidents d'associations et les dirigeants de clubs sportifs sur les possibilités de récompenses, une permanence est organisée à la maison des associations, par la fédération Française des Médailleurs Jeunesse Sport (FFMJS), le premier jeudi de chaque mois, de 17h à 18h (sauf jours fériés).

Renseignements : 06 15 47 46 88 ou [jacques-roujon@sfr.fr](mailto:jacques-roujon@sfr.fr)

Fondé en association sportive le 16 janvier 1920, le Cercle des Boulomanes ciotadens fête ses 90 ans cette année.

Si la pétanque a été inventée à La Ciotat il y a un siècle, sur le terrain des frères Pitiot rebaptisé La boule étoilée – à l'époque où l'on jouait avec des boules de buis entièrement cloutées comme on peut en voir au Musée –, les Ciotadens ont investi d'autres terrains, et celui qui fédère aujourd'hui près de 300 boulistes est le Cercle des boulomanes ciotadens, aménagé un peu plus bas une dizaine d'années après.

90 ans que des générations le fréquentent, pour jouer bien sûr, mais tout autant pour le plaisir de s'y retrouver, même si les femmes ne représentent que 5 % des troupes. Les anciens racontent que ce terrain a été acheté par la municipalité peu après 1914 à madame Constant, veuve de guerre restée seule avec ses trois enfants.

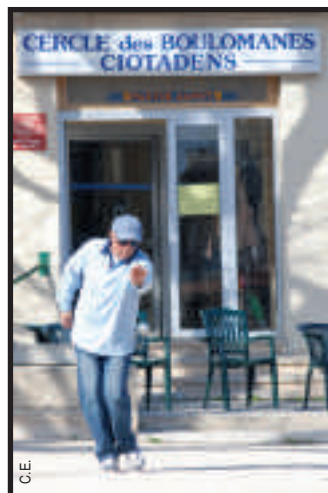
L'adresse était alors «avenue des Anglais, traverse Icard» (aujourd'hui traverse Jean-Baptiste Long), comme on peut le lire sur les anciens papiers à en-tête du cercle. «Au début on y jouait aux boules et les réunions du cercle se faisaient à l'étage du Continental, sur le port», raconte Emile Boulanger, plus connu sous le nom de Milou, qui fréquente le cercle depuis 1954 et en protège les archives. «Puis, nous avons lancé une souscription qui a permis la construction d'une bâtisse, en 1923». Un bar fut aménagé – il fonctionne aujourd'hui – pour permettre l'achat des lots avec les bénéfiques, mais également pour rafraîchir les joueurs : «Quand les chantiers navals battaient leur plein, en sortant le soir les joueurs faisaient la queue au bar sur trois files !», se souvient Milou.

«Pour faire un peu d'ombre au terrain de boules, la mairie a remplacé les oliviers par des platanes en 1929, ajoute Lucien Fadda, un autre habitué, mais depuis ce sont des bénévoles qui les entretiennent ; certains ont même planté des arbres, notamment lors de la rénovation en 2000».

Parmi les présidents qui ont géré le cercle, on note Eugène Santini (1929/31), Antoine Soriano (32/37), Paul Gay (60/69), Antoine Flary (70/79), Pierre Matter, Antoine Frau, André Cecchi,... Aujourd'hui, c'est Claude Basso, dit Coco, qui préside aux destinées du club, secondé par le vice-président Georges Herrero (Gogo), le trésorier Max Chiari et le secrétaire Claude Trinchéro (Gelinotte). L'équipe a la lourde gestion d'organiser tout au long de l'année



## Ca tourne rond aux Boulomanes



une centaine de manifestations, dont le super 48 pour le jeu provençal, le Grand prix de la ville de La Ciotat en février, La Marseillaise féminine et le challenge Horizons d'elles en juillet, le Grand prix du 15 août, sans compter les concours de contrée les week-ends d'hiver. Affilié à la Fédération française de jeux de boules de pétanque et de jeu provençal, le Cercle a par ailleurs organisé en avril le must des concours : la sélection de quatre équipes pour le championnat de France de pétanque qui se déroulera à Nice, en juin. C'est le plus grand rassemblement avec 220 triplettes venues de tout le département. «Les boules, ça s'hérite par les racines, ajoute le président qui ne voit pas la relève arriver. Jadis on venait au terrain de boules dès l'enfance tous les jeudis, mais aujourd'hui, seuls les enfants qui sont emmenés par leur grand-père connaissent ce jeu». Alors, des candidats pour être le prochain Aigle noir ?

C.G.-H.

Cercle des boulomanes ciotadens, traverse Jean-Baptiste Long, ouvert 7 j/7, de 9h à 13h et de 14h à 21h.



## LÉGENDES BOULISTES

Aux boules, chacun a un surnom.

Parmi les bons joueurs d'avant-guerre, on se souvient de Lolo d'Arrigo, Ballon (Giraud), le Japonais (Tricon), Lando et aussi le père Michel, Marmite (Casani), Lulu Mater...

Après guerre, les grandes figures du Cercle sont Lolo Fressero, Marius Ferrero, Walbec, Auguste Meridiano, Marcel Bonadiman, Lechevalier, Desgasches, Paul Loyd, Hubald Pastorino, Martin Fadda, Ribes, Pirodi, Bordone, Pezet,...

Une équipe reine se distingue avec les deux frères Louis et Marius Michel et Antoine Flary. Mais la figure mythique, le meilleur joueur de tous les temps, celui qui, pendant 30 ans a gagné à la longue et à la pétanque, c'est Marius Michel, plus connu sous le nom d'Aigle noir, «car il abattait toutes les proies».



# Tout un week-end dédié

## Première *Fêtes du sport*

Dans le prolongement de la fête du Nautisme, La Ciotat a décidé de créer sa propre manifestation. Baptisée *Fêtes du sport*, elle vous fera découvrir différentes activités dans une ambiance sportive et festive. Ainsi, il sera possible de tester des disciplines dites «sports de sable», comme le beach soccer ou le beach volley, sur l'aire des Capucins - en musique s'il vous plaît -, ou encore tenter de grimper sur un mur d'escalade, s'essayer au VTT, au canoé kayak ou encore maîtriser une rampe de skate/roller sur l'esplanade Langlois. A noter que le matin de 10h à 12h, le parcours sera réservé aux enfants de 8 à 12 ans. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire auprès du service municipal des Sports (tel. 04 42 83 89 58).

## 600 participants pour le mini Sandball tour

Pour les amateurs de belles rencontres sportives, ne manquez pas le mini Sandball tour. Comme chaque année, depuis 2001, La Ciotat répond présente pour accueillir une étape de cette manifestation devenue incontournable sur son calendrier événementiel sportif. Pendant ces deux journées, organisées par le comité départemental de handball et l'ACC Hand La Ciotat, le public pourra assister et participer, gratuitement, à des rencontres de tous niveaux et de tous âges, sur la plage Lumière, samedi et dimanche de 10h à 18h, ainsi que sur l'aire de jeux sablée des Capucins, le dimanche, même heure. De beaux matchs en perspective !

OPEN INTERNATIONAL DE SQUASH

## Un tournoi prestigieux

L'Open international de squash aura lieu à La Ciotat du 8 au 13 juin.

L'association La Ciotat squash club organise, avec le soutien de la fédération française de squash, la Ligue régionale, le Comité départemental, le Conseil général, le Conseil régional, la ville de La Ciotat, les sponsors et les nombreux bénévoles passionnés, l'Open international de squash, du 8 au 13 juin prochain. Sport de raquette physique et ludique de plus en plus répandu en France, le squash doit en partie son succès à des talents comme Thierry Lincou et Grégory Gaultier, tous deux champions du Monde et champions d'Europe. La Ciotat squash club compte déjà à son actif l'organisation d'événements sportifs prestigieux et dynamiques. Lors de ce tournoi de renommée internationale, les meilleures individualités représentant l'Hexagone seront présentes pour défier les plus émérites joueurs internationaux. La compétition démarrera le 8 juin par une phase qualificative entre 16 joueurs, pour rejoindre ainsi les têtes de séries établies par le classement international. Le tableau final opposera les 16 meilleurs compétiteurs français et étrangers tous classés dans le top 100 mondial. La finale aura lieu le 13 juin à 17h, et sera diffusée en direct sur Internet en web streaming.

La Ciotat squash club, 67 avenue Sarriette, Athélia IV, tel. 04 42 71 46 92 - Courriel : [vivianlaurent@gmail.com](mailto:vivianlaurent@gmail.com) - Internet : <http://pagesperso-orange.fr/squashclub-laciotat/entrez.htm>

C.T.

□

# JUIN au sport et à la mer

Pour les amoureux de la mer, de la fête et du sable chaud, votre week-end est tout trouvé ! Les 5 et 6 juin prochains, vous aurez l'embaras du choix pour vous essayer à différentes activités. Entre la fête du Nautisme, le lancement de Faîtes du sport, le mini Sandball tour ou encore l'escale du Rip Curl Tour, impossible de s'ennuyer. D'autant que tout est gratuit. «De nombreuses animations rythmeront la manifestation pour le plus grand plaisir du public, note Lionel Giusti, conseiller municipal délégué aux sports. Car, au-delà de l'esprit sportif, c'est un vrai rendez-vous convivial et festif que proposent les organisateurs». «Tous ces événements sont l'occasion de découvrir différentes activités proposées par un riche tissu associatif local», renchérit Guy Patzlaff, premier adjoint délégué aux Affaires maritimes et au Nautisme. Alors, tous à vos baskets ou à vos palmes... L.R.



Rip Curl Tour

## Surf et musique pour le Rip curl girl Tour

Afin que les sports de plage soient mis à l'honneur et avant le Pays Basque et le Brésil, la grande marque de surf français Rip curl déposera sa planche à La Ciotat lors d'une tournée promotionnelle mondiale. But affiché de la manifestation, organisée en partenariat avec le Gas surf club de La Ciotat : relancer le surf auprès des filles. Ainsi, différentes animations seront proposées pour les 16-25 ans, toujours en musique, avec une fille, évidemment, aux platines... Le point d'orgue de ces deux jours, sera bien entendu la soirée du samedi, avec une fête sur la plage. Mais attention, dès le lendemain matin il faudra venir prêter main forte aux lève-tôt qui ramasseront les déchets restés sur la plage. Ambiance assurée !



## Voile et plongée au programme de la fête du Nautisme

Pour la septième année consécutive, la ville de La Ciotat, par l'intermédiaire de la Base nautique municipale, déclinera sur le plan local la fête nationale du Nautisme. Au menu, de la voile avec la société des Régates et de la plongée avec l'ASAV et le Groupement de pêche et d'études sous-marines. Les festivités se dérouleront autour de la base nautique tout au long du week-end, avec cette année, un accent particulier mis sur l'environnement, puisque le dimanche matin sera réservé au nettoyage des plages avec les volontaires (Inscriptions auprès de la Base nautique municipale - tel. 04 42 84 58 60).

Retrouvez les dates, les horaires et les renseignements pratiques sur [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com)



### TRADITIONS

Le spectacle promet d'être grandiose dans le golfe d'Amour du 13 au 16 mai prochain. Pas moins de 25 à 30 vieux gréements sont attendus pour le 21e Acampado dei vieio careno, régata organisée chaque année avec succès par l'association Carènes.



# Georges Lautner, tonton du festival du berceau

Le festival du Premier film, plus connu sous le nom de Berceau du cinéma, mettra une fois de plus les premiers films à l'honneur du 26 au 30 mai. Georges Lautner est l'invité d'honneur de cette 29e édition.

Paradoxal pour un festival baptisé Le Berceau du cinéma d'avoir atteint l'âge de raison, n'est-il pas ? On ne s'en plaindra pas puisqu'avec les beaux jours, la crème du septième art hexagonal vient, depuis 29 ans maintenant, faire un petit tour au théâtre du Golfe, pour y découvrir les premiers films de néo-réalistes,

jeunes ou moins jeunes. En compétition, cette année, neuf long-métrages, dont le très attendu *Cendres et sang*, d'une certaine Fanny Ardant, et *Qu'un seul tienne et les autres suivront*, de Léa Fehrner, qui a bénéficié du soutien de la région Paca. Le jury et le public découvriront également avant chaque long-métrage l'un des neuf courts en compétition. Les lauréats recevront un «Lumière d'or» pendant la soirée de clôture, programmée le dimanche 30 mai à partir de 19 heures, au terme de quatre jours de fête. «*De grands artistes nous honorent de leur présence, tout particulièrement cette année*», souligne Jean-Louis Tixier, adjoint au maire délégué à la Culture. Et à Monique Valéri, présidente de l'association La Ciotat, berceau du cinéma, organisatrice de la manifestation, de confirmer : «*Fanny Ardant, qui est en compétition avec son premier film, est attendue et le jury est composé de personnalités prestigieuses. L'actrice Agnès Soral le présidera cette année et pourra compter sur le jugement d'un véritable mythe du cinéma français, Georges Lautner, mais aussi, en principe, d'un artiste rare, qui est à la fois comédien et réalisateur, Jean-François Stevenin. Nous allons d'ailleurs rendre un hommage à Georges Lautner, à travers une exposition sur le cinéma français qui lui sera largement consacrée, et en projetant en principe l'un des films qui lui tient le plus à cœur dans sa filmographie, Sur la route de Salina, une coproduction franco-américaine. La recherche est en cours car pour l'instant le film est introuvable...*».

Le samedi 29 à 17h30, une séance de dédicaces sera proposée au théâtre du Golfe et donnera l'occasion au public d'approcher les invités. Pendant la durée du festival, une «master-class» sera par ailleurs organisée au collège Jean-Jaurès, en partenariat avec l'école supérieure de réalisation et de l'audiovisuel de Nice. Des collégiens option cinéma de Jean-Jaurès et de Virebelle, ainsi que la classe cinéma du lycée Lumière, assisteront à la projection d'un court-métrage réalisé par deux élèves de l'ESRA sur l'édition 2008 du festival. Un coup d'œil dans le rétro bienvenu pour cet événement presque trentenaire, mais qui ne prend pas une ride. C'est aussi ça, la magie du cinéma.

Festival du premier film, par l'association La Ciotat, berceau du cinéma, édition 2010, du 26 au 30 mai au théâtre du Golfe. Programme complet sur le site [www.berceau-cinema.com](http://www.berceau-cinema.com) ou [www.laciotat.com](http://www.laciotat.com)



E.B.

## EXPO

### Le cinéma livre ses secrets

Du 20 mai au 6 juin, les Ciotadens pourront découvrir à la chapelle des Pénitents bleus une exposition dédiée au 7ème art, intitulée *Histoire du cinéma*

Dans le cadre de la 29e édition du festival du Premier film, les visiteurs pourront découvrir toute l'histoire du cinéma, de ses origines à nos jours, à travers une exposition exceptionnelle de matériels, d'affiches et de photographies, proposée par la ville de La Ciotat et Thierry Sibra de la Collection'hit. Ils voyageront dans le temps à travers cette collection privée itinérante qui retrace l'évolution de la lumière, de l'image et du mouvement. Des balbutiements au développement du numérique, en passant par les premiers objets qui ont fait appel à la «rétention rétinienne», ou à l'exploitation des différents formats et des techniques de film, ils seront transportés dans plus de deux cents d'histoire du cinéma. Pour l'occasion, certaines pièces d'époques ont été reconstituées pour permettre une manipulation par le plus grand nombre et principalement par les scolaires auxquels la dernière semaine est tout particulièrement consacrée, animée par un spécialiste de l'histoire du cinéma. Plus de 15 jours d'exposition didactique et pédagogique pour revivre, grâce à cette collection unique en France, cette fabuleuse invention.

F.R.



Collection'hit

TRADITIONS

## La Fèsto dóu pople prouvençau à La Cièuta

Du 14 au 16 mai, la Fèsto dóu Pople Prouvençau se déroulera à La Ciotat. Au programme de ces trois journées dédiées à l'identité provençale : Fèsto di Jouine de Prouvènço, concert, musique, folklore, animations de rue, balèti et remise de la Mirèio d'or.

Chaque année depuis 24 ans, l'Unioun Prouvençalo qui regroupe une centaine d'associations culturelles, célèbre L'èime prouvençau, autrement dit l'identité provençale, au travers de multiples manifestations organisées en Provence durant la période printanière. La Fèsto dóu Pople prouvençau est le couronnement de ce Printemps provençal. Cette année c'est La Ciotat, avec le concours de l'Escolo de

la Ribò, qui aura l'honneur d'accueillir cette fête qui met en valeur la richesse et la diversité de la culture provençale. Durant 3 jours, de nombreuses associations, dont la Carriero Drechoproposeront, sur la place du 8 mai 1945, entres autres expositions, spectacles et interventions, avec cette année comme thème les personnages qui ont mis à l'honneur différents terroirs de Provence. Cette manifestation sera également l'occasion pour les enfants de s'initier à la langue provençale. Tous les jeunes Prouvençaux sont ainsi invités à créer un texte ou une chanson, en provençal bien sûr, le samedi 15 mai à partir de 10h à la Salle Paul-Eluard.

Mais le Printemps provençal coïncide surtout avec la remise de la traditionnelle Mirèio d'or, qui récompense une association de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'étant particulièrement distinguée pendant l'année dans la défense de la langue et de la culture provençale. Le trophée sera ainsi attribué le dimanche 16 mai à 14h30, sur la place du 8 mai 1945, par un jury indépendant de l'Unioun Prouvençalo, qui se prononcera en fonction de la créativité, de la participation, de la qualité et de l'originalité des manifestations proposées par l'association.

F.R.



C.E.

- ANPE : 08 11 55 01 13
- BASE NAUTIQUE MUNICIPALE : 04 42 84 58 60
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 04 42 08 13 18
- BUREAU INFORMATION JEUNESSE : 04 42 08 83 06
- CCAS : 04 42 08 88 39
- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : 08 20 25 13 10
- CAPITAINERIE : 04 42 08 62 90
- CARTREIZE : 04 42 08 41 05
- CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18
- CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00
- CENTRE MEDICAL MUTUALISTE : 04 42 08 83 30
- CENTRE MEDICOSOCIAL : 04 42 83 53 95
- CINEMA LUMIERE : 08 92 68 09 75
- CIOTABUS : 04 42 08 90 90
- CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80
- COMMISSARIAT DE POLICE : 04 42 83 83 40
- CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE : 04 42 08 53 94
- CYBER-BASE : 04 42 83 85 57
- DÉCHETTERIE : 04 42 71 53 93
- FRANCE TELECOM : 08 00 03 10 14
- GARE SNCF : 08 36 35 35 35
- GENDARMERIE NATIONALE : 04 42 83 90 39
- LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE (107 FM) : 09 50 73 64 11
- LA CIOTAT PROXIMITE : 0 8000 13600
- LA POSTE : 04 42 83 80 60
- LUDOTHÈQUE : 04 42 73 04 26
- MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00
- MAISON DES ASSOCIATIONS : 04 42 83 85 50
- MEDECINS 24H/24 : 15
- MISSION LOCALE : 04 42 08 80 50
- MUSEE CIOTADEN : 04 42 71 40 99
- OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME : 04 42 08 61 32
- POLICE MUNICIPALE : 04 42 08 65 38
- PRÉVENTION ANIMATION JEUNESSE 04 42 83 85 90
- RGA (101.6) : 04 42 83 47 37
- SECOURS EN MER : 16 16 D'UN FIXE OU D'UN PORTABLE
- SOCIETE DES EAUX : 08 10 40 05 00
- TAXIS : 04 42 83 32 32 / 04 42 08 60 60
- THEATRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87
- URGENCES EDF : 0 810 333 113
- URGENCES GDF : 0 810 800 801
- URGENCES POLICE : 17
- URGENCES POMPIERS : 18

SPORTS AUTOMOBILES

## Un rallye en pleine forme !



Le 21 et 22 mai prochains, La Ciotat accueillera la 27<sup>e</sup> édition du rallye de la Sainte-Baume, organisée par l'Association sportive automobile (ASA). Frissons garantis !

Les vendredi 21 et samedi 22 mai, La Ciotat va vivre pendant deux jours au rythme de l'incontournable Rallye de La Sainte-Baume, jumelé avec la course de la Montagne noire de Mazamet du 23 au 25 juillet prochains. Pour la 27<sup>e</sup> année consécutive, la ville sera la plaque tournante du rallye. Pas moins de 40 000 personnes sont attendues pour assister au spectacle. Le départ s'effectuera de l'esplanade Langlois, le vendredi 21 à 20h. Les concurrents sillonneront ensuite les routes de Roquefort-la-Bédoule via le Grand Caunet, Auriol, la Sainte-Baume, Gémenos, Ceyreste, Cassis et la route des Crêtes, avant de revenir à La Ciotat. « Cette manifestation est un excellent vecteur touristique et promotionnel pour la ville, souligne Lionel Giusti, conseiller municipal délégué aux Sports. Les spectateurs viennent pour assister à la compétition certes, mais cela leur permet également d'apprécier le cadre et de visiter La Ciotat ». Cette année encore l'ASA, avec le soutien de la municipalité, a déployé tous ses efforts pour la réussite de cette épreuve qui compte, au coefficient élevé (5), pour les championnats de France des rallyes 1<sup>ère</sup> division. « Nous souhaitons que la sécurité et l'organisation soient les atouts majeurs de cette manifestation... précise Patrick Papalardo, président de l'ASA ; notre but est en effet de promouvoir la vigilance et la responsabilité des conducteurs ». Cette 27<sup>e</sup> édition promet un beau spectacle avec de nombreuses animations et des jeux concours à découvrir au «village», sur l'esplanade Langlois. Le parc fermé permettra de découvrir une collection de voitures, des plus modernes à la plus historique. Un événement qui gagne chaque année en prestige pour le plus grand bonheur des amateurs de grands frissons.

F.R.

Loisirs **SPECTACLE**



D. Lafargue



À voir au théâtre du Golfe le 20 mai, une pièce qui jette un coup d'œil à l'évolution de la condition féminine à travers le rétro. Drôle et poignant.

Le jour où elle devient grand-mère, Marie repense soudain à la sienne. Pas exactement du genre libérée l'aïeule, c'est même exactement le contraire. Une femme corsetée par les conventions de mise dans son milieu, la bourgeoisie des années soixante, et soumise à de strictes prescriptions religieuses. Cette femme-là a vraiment existé, c'est la grand-mère de Marie Giral, qui a écrit avec sa cousine Sophie Arthur (la fille de José) Je vous salue, mamie, une pièce autobiographique aussi profonde que drôle, à découvrir le jeudi 20 mai au théâtre du Golfe. C'est Sophie qui est en scène, seule, et qui campe cette femme d'aujourd'hui stupéfaite par la façon dont sa grand-mère a vécu, sous le joug de la domination masculine et des interdits du culte catholique. Le sujet semble plombé mais le duo évite le pensum grâce à une écriture qui ne s'interdit pas d'en rire, loin de là. La mise en scène est astucieuse, qui fait d'une simple malle pleine de vieilleries une machine à remonter le temps. C'est parfois drôle, souvent poignant, et Sophie Arthur livre une véritable performance de comédienne, en passant en un clin d'œil du rôle de narratrice à celui de cette femme d'un autre temps, passée à côté de sa vie.

E.B.

Je vous salue, mamie, de Sophie Arthur et Marie Giral, le jeudi 20 mai à 20h30 au théâtre du Golfe, boulevard Anatole-France. Renseignements et réservations au 04 42 08 92 87

Guy PATZLAFF

1er adjoint, délégué à la Vie des quartiers, à la Vie associative, à la Sécurité publique notamment la prévention de la délinquance, la lutte contre les incivilités, aux Affaires maritimes, à l'Hygiène et la Salubrité  
Le mardi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 83 89 34

Gavino BRISCAS

Adjoint au maire, délégué au Développement économique et Développement durable, à l'Emploi, à la Formation, au Commerce et à l'Artisanat  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95 postes 88 18 - 87 75

Jean-Louis BONAN

Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire  
Le jeudi de 11h30 à 13h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 71

Jean-Louis TIXIER

Adjoint au maire, délégué à la Vie et Patrimoine culturels, Vice-président de la SEMIDEF, Vice-président de la CU MPM  
Sur rendez-vous 04 42 08 88 00

Mireille BENEDETTI

Adjointe au maire, déléguée à l'Education et à la Citoyenneté (vie scolaire, études surveillées, Conseil municipal des jeunes), Conseillère régionale PACA  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jeanne-Marie VANDAMME

Adjointe au maire, déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse, aux Activités périscolaires (Claf, classes de nature et garderies périscolaires), aux Centres de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux Technologies de l'information et de la communication et aux Relations européennes et internationales  
Le jeudi de 14h30 à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

André GLINKA-HECQUET

Adjoint au maire, délégué aux Finances, au Budget, à l'Exécution budgétaire et à la Fiscalité  
Correspondant Défense  
Le jeudi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noël COLLURA

Adjoint au maire, délégué à l'Environnement et Développement durable, au Cadre de vie, aux Espaces verts, à la Propreté, à La Ciotat Proximité et aux Cimetières  
Le mardi de 10h à 12h  
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 30

Marie BUTLIN

Adjointe au maire, déléguée à l'Aménagement du territoire, au Plan de déplacement urbain, au Stationnement, à la Gestion des espaces publics et aux Transports  
Le jeudi de 15h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Evelyne FLICK

Adjointe au maire, déléguée au Personnel et aux Relations avec les partenaires sociaux  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Régine GOURDIN

Adjointe au maire, déléguée au Social, à la Solidarité et aux Animations pour les aînés  
Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 16h  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Zaven ALEXANIAN

Conseiller municipal, délégué au Logement et représentant dans les copropriétés  
Le jeudi de 9h à 11h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Lionel VALERI

Conseiller municipal, délégué à la Santé-Famille et à la Petite enfance  
Sur rendez-vous au 04 42 83 89 21

Henri MATTEI

Conseiller municipal, délégué à l'Urbanisme, au Droit des sols et aux Travaux, Conseiller communautaire  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 20

Nathalie LAINÉ

Conseillère municipale, déléguée aux Fêtes et Evénements, Le lundi de 15h30 à 18h  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 99

Lionel GIUSTI

Conseiller municipal, délégué aux Sports  
Le lundi de 14h à 17h30 - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

HUMOUR

# Kamel, le spectacle

Le 14 mai prochain, à 20h30, Kamel débarque au théâtre du Golfe, pour un spectacle hilarant, organisé par Rire en Provence. Kamel Bennafla est un humoriste marseillais qu'on ne présente plus. Découvert par le public en 1990 dans l'émission «La Classe» sur France 3, il a derrière lui trente ans d'expérience et une forte notoriété. Lors de sa prochaine performance au théâtre du Golfe, le spectateur découvrirra un homme doté d'une incroyable aisance et d'une spontanéité des plus renversantes sur scène, une faculté à tous nous entraîner dans des histoires plus drôles les unes que les autres.

Le public se reconnaîtra et s'identifiera à n'en pas douter dans des fictions émouvantes, drôles et totalement marseillaises notamment les rôles d'un pasteur et d'une conseillère d'orientation complètement déjantés.

C.T.

Kamel, vendredi 14 mai à 20h30, théâtre du Golfe - Tarif : 12 €  
Réservations au 06 09 93 42 47 - Retrouvez les infos de Rire en Provence sur le site [www.rireenprovence.fr](http://www.rireenprovence.fr)



René CANEZI

Conseiller municipal, Conseiller communautaire  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Max SAURIN

Conseiller municipal chargé du Parc autos  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Andrée GROS

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Gérard PÈPE

Conseiller municipal chargé des Anciens Combattants  
Conseiller communautaire  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Arlette SALVO

Conseillère municipale, Conseillère communautaire  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Marie-Thérèse CARDONA

Conseillère municipale, Conseillère communautaire  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Geneviève BOISSIER

Conseillère municipale chargée du Jumelage  
Le mardi de 16h à 18h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Paul MARIA-FABRY

Conseiller municipal, Conseiller communautaire  
Le mercredi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Jean-Pierre FRANCOUL

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nicole AUDIBERT- SPITERI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Annie GRIGORIAN

Conseillère municipale  
Le lundi de 17h à 19h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Fatïha OUAUSTANI

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Noémie BEYRAT

Conseillère municipale chargée de la mise en place  
et du suivi des contrats d'objectifs avec le tissu associatif  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Caroline MAURIN

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône  
Conseiller régional  
le jeudi tous les 15 jours de 15h à 18h  
Sur rendez-vous : 04 42 08 00 93  
www.bernarddeflesselles.com

## Les Élus de l'opposition

Aline REYNAUD

Conseillère municipale - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Alain COZZOLINO

Conseiller municipal - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Sylvia BONIFAY

Conseillère municipale, Conseillère communautaire  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Karim GHENDOUF

Conseiller municipal, Conseiller régional  
Sur rendez-vous au 04 91 57 53 45

Jean-Pierre REPIQUET

Conseiller municipal, Conseiller communautaire  
Sur rendez-vous au 06 86 59 25 57

Christine ABATTU

Conseillère municipale  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Bernard CHABAUD

Conseiller municipal  
Le samedi de 10h à 12h - Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

Nathalie LACONI

Conseillère municipale  
Les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30  
Sur rendez-vous au 04 42 08 88 95

## UNE VILLE QUI SACRIFIE SES ENFANTS N'A PAS D'AVENIR

**La fête foraine qui existe depuis 1945, et fait partie de notre patrimoine, n'est plus désirée par une poignée d'élus UMP, dont le Maire M. BORÉ.**

Les raisons évoquées seraient les nuisances sonores qui gênent les riverains, le long du bord de mer et, bien que réglementé, la mairie zélée pour nous mettre des PV, est incapable d'instaurer un dialogue afin que chacun respecte la réglementation en matière de bruit.

Il est certain que cette raison invoquée est un prétexte, d'ailleurs les forains dans leur ensemble se sont engagés à respecter la réglementation, sachant qu'il en va de la poursuite de leurs activités.

**Les vraies raisons sont ailleurs, plus graves à nos yeux, la fête foraine est une fête populaire s'adressant à nos enfants, elle ne cadre pas avec l'image d'une ville policée, propre sur elle en apparence, où la simplicité veut être remplacée par le clinquant, où les nouveaux riches ne supportent plus le bruit ; ils estiment que le chichi et le carambar ont fait leur temps et qu'ils faut les remplacer par le palmier à 4500 euros et le béton dés-humanisé.**

**Et bien non, les Ciotadens sont attachés à leur fête foraine, à leur carnaval, les jeunes veulent pouvoir s'amuser, se rencontrer, danser, d'ailleurs on peut noter que depuis des années rien n'est fait à destination de notre jeunesse, pire on ferme des classes à tour de bras et on entasse nos enfants.**

La mobilisation légitime des forains pour le droit de travailler, la mobilisation et le soutien de La Fête foraine par les élus de La Ciotat Pour Tous et de la population, s'inscrivent dans l'idée qu'on ne nous volera pas notre identité, notre culture et notre volonté de bâtir une commune pour Tous, et loin des égoïsmes.

**Groupe La Ciotat pour tous**  
Sylvia BONIFAY  
Alain COZZOLINO  
Karim GHENDOUF  
Aline REYNAUD

## UNE PROTECTION DURABLE...

La construction d'un parc national est un acte fort qui s'inscrit durablement dans l'avenir. Après trois ans d'efforts et de tergiversations le projet de parc national des calanques entre, enfin, dans sa phase finale. Les derniers points de désaccord entre la ville de La Ciotat et le GIP viennent d'être levés et la signature du décret ministériel portant création du parc est fixée à mars 2011.

**Notre ville a un besoin urgent d'être protégée efficacement.** Seul le pouvoir de l'état peut encore, aujourd'hui, mettre un terme à la politique irresponsable d'urbanisation intensive qui a été conduite depuis 2002. Le bétonnage du littoral, la privatisation rampante des plages, la disparition progressive du sentier des douaniers, la pollution des nappes phréatiques... Tout cela doit cesser ! Il est temps que force revienne à la loi et que les affairistes soient tenus en respect ! L'intégration de la majeure partie du territoire communal dans le périmètre du parc est la meilleure garantie qui puisse nous être offerte.

Le parc national est aussi un label prestigieux. Il devrait nous permettre de rendre tout son éclat à l'image de notre ville et de dynamiser l'industrie hôtelière et touristique qui est un de nos meilleurs atouts en termes de développement économique et d'emploi.

Nous avons l'ambition d'inscrire notre ville dans la dynamique du parc national et de faire du développement durable un véritable enjeu pour notre avenir.

**La Ciotat a, désormais, tous les atouts pour devenir une ville d'excellence environnementale.**

Les déplacements urbains, les transports «doux», les espaces verts, la réhabilitation du Centre-ville, la production d'énergies renouvelables, la mise à l'étude d'éco quartiers... Tout est à faire !

Nous voulons rendre aux Ciotadens le cadre de vie exceptionnel qui a toujours été le leur et protéger le patrimoine naturel que nous avons reçu en héritage. Nous en avons l'ambition et la volonté, le parc nous en donnera la compétence et les moyens.

**Ensemble, nous gagnerons ce pari !**

**Les élus socialistes**  
Christine ABATTU et  
Jean Pierre REPIQUET

Les beaux jours arrivent, cette expression s'arrêtera-t-elle aux conditions climatiques où se prolongera-t-elle dans la situation économique de notre ville ?

Bien sûr nous ne sommes pas sortis de la crise mondiale, loin s'en faut. Et pourtant nos commerçants font des efforts louables vis-à-vis du public mais aussi dans leur restructuration. Le lundi à La Ciotat, ce n'est plus «ville morte» et nous nous devons d'encourager les bonnes volontés. La période chaude, c'est aussi l'éclosion des emplois saisonniers ! Comme nous l'avons souvent dit, c'est un complément intéressant, mais cela ne suffit pas. C'est dans la recherche d'un travail stable et pérenne que doivent se faire tous les efforts.

Les études sur l'emploi mettent en évidence une faiblesse sur le travail durable, employant une main d'œuvre locale.

Ne nous leurrions pas, la formation professionnelle conduisant à une activité stable nécessite une infrastructure que les petites sociétés qui s'installent à La Ciotat ne peuvent pas supporter financièrement.

Souvenez-vous, le chantier naval avait concrétisé une maîtrise formatrice de nouveaux ouvriers au cours de nombreuses années et avec un appui financier considérable.

Il nous semble s'agir là d'un enjeu fondamental de l'action Municipale en cohésion avec les collectivités territoriales.

De même, au-delà de la persévérance indispensable des élus, un climat favorable se doit d'être développé au niveau de notre jeunesse en recherche d'emploi.

Ensemble nous allons réussir pour «Vivre La Ciotat».

**Bernard CHABAUD**  
Nathalie LACONI

29<sup>È</sup>

# FESTIVAL DU PREMIER FILM



**La Ciotat, Berceau du cinéma**

DU 26 AU 30 MAI 2010 - THÉÂTRE DU GOLFE, LA CIOTAT



En partenariat avec la ville de La Ciotat - infos : 06 23 92 59 52 - 06 80 25 44 90 - [www.berceau-cinema.com](http://www.berceau-cinema.com)